

Image not found or type unknown



Probleme avec une entreprise de credit

Par **darruz**, le **17/01/2008** à **14:04**

bonjourrn nous avons etes contacté (les 3 enfants) par l'entreprise cofinoga qui recherche mon beau pere mr D (decedé en decembre 2004).rn il s'agit d'un credit ouvert en 1997, (le compte est a son nom mais c'est la date et le lieu de naissance de sa femme de l'epoque qui figure au dossier).rn les sommes n'ayant pas été réglées alors, l'entreprise est passée par le tribunal pour faire valoir ses droits.rn non nous demande aujourd'hui de régler cette dette, mais sa femme n'est elle pas aussi tributaire de cette dette? nous ne voulons pas faire de renonciation au tgi, devons nous payer? si oui comment seras fait le "partage" car l'un des 3 enfant ne travaille pas.rn sa femme (divorce prononcé en janvier 2004) sera t elle aussi concerné par le paiement.rn merci a tous